

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) et l'Association Suisse de Droit du Sport (ASDS) ont le plaisir de vous inviter à participer au séminaire :

## **Aspects pratiques de la mise en œuvre de la Charte d'éthique du sport suisse au niveau des fédérations et des clubs**

La conférence portera sur les fondements et les mesures inhérentes à la Charte d'éthique et tout spécialement sur sa mise en œuvre et s'adressera en particulier aux juristes et aux fonctionnaires actifs au sein des fédérations et des clubs.

---

Date : Jeudi 23 novembre 2023, 13:00 – 17:45 heures, suivi d'un apéro

Lieu : Casino Bern, Casinoplatz 1, 3011 Berne

---

13:00 *Ouverture des portes*

13:30 Accueil & Introduction

M<sup>e</sup> Michele Bernasconi, Zurich, Président ASDS et Président du Comité spécialisé Droit du sport de la FSA

13:40 Les dispositions les plus importantes de la Charte d'éthique et leur interprétation par Swiss Olympic

Samuel Wyttenbach, Bern, Chef Valeurs au sein de Swiss Olympic,

14:15 Réflexions dans le cadre de l'élaboration des dispositions de la Charte d'éthique ; premières expériences

M<sup>e</sup> Stephan Netzle, Zurich, ancien vice-président de Swiss Olympic

14:45 Aspects procéduraux de la Charte d'éthique, règles procédurales de SSI

Markus Pfisterer, Berne, Chef du service de signalement et d'enquête en matière d'éthique de Swiss Sport Integrity (SSI)

15:15 *Pause*

15:45 Table ronde : Expériences pratiques au sein des fédérations nationales, problèmes rencontrés et approches de solution

Bettina Aebi (FSG), Marlene Marconi (Swiss Ski), Robert Breiter (ASF), Samuel Wyttenbach (Swiss Olympic), Stephan Netzle, Markus Pfisterer (SSI)

17:00 Modifications nécessaires des statuts et des règlements en raison de la Charte d'éthique

M<sup>e</sup> Werner Jörg, Coire, notaire, mandataire de fédérations sportives grisonnes

17:30 Discours de clôture, suivi d'un apéro

<b>Frais de participation</b>	CHF 250.00
<b>Inscription</b>	Online, via <a href="http://www.asds.ch">www.asds.ch</a>
<b>Délai d'inscription</b>	Mardi 7 novembre 2023
<b>Langues</b>	Allemand et français (sans traductions)
<b>Désistement</b>	En cas de désistement après l'échéance du délai d'inscription, les frais de participation restent dus.
<b>Lieu</b>	Casino Bern, Casinoplatz 1, 3011 Berne
<b>Renseignements</b>	Association Suisse de Droit du Sport (ASDS), c/o Michele Bernasconi, Bär & Karrer, Brandschenkestr. 90, 8027 Zurich, <a href="mailto:michele.bernasconi@baerkarrer.ch">michele.bernasconi@baerkarrer.ch</a> .

**SAV**  **FSA**

Schweizerischer Anwaltsverband  
 Fédération Suisse des Avocats  
 Federazione Svizzera degli Avvocati  
 Swiss Bar Association



ASSOCIATION SUISSE DE DROIT DU SPORT